

Siège social

Direction générale

Direction du développement organisationnel,
de la planification et de la performance

Direction du développement professionnel
et de la qualité

Direction des ressources financières,
informationnelles et techniques

Direction de la protection de la jeunesse

Direction des services clientèle

Service d'adoption québécoise et internationale

Service de recherche des antécédents familiaux

Commissaire local aux plaintes
et à la qualité des services



La jeunesse, une richesse à préserver

Le programme de réinsertion sociale

«Sans projet, il n'y a pas de vie...»

– Jean-Paul Sartre

500, boulevard des Laurentides
Bureau 241
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 4M2

Téléphone : 450 436-7607

Télécopieur : 450 436-4811
(Réception)

www.cjlaurentides.qc.ca



Centre jeunesse
des Laurentides



Centre jeunesse
des Laurentides



Le retour d'un jeune dans son milieu est notre première préoccupation, et ce, dès la planification du placement.

Il est donc essentiel d'accompagner le jeune et sa famille au début du placement pour sa réinsertion dans son milieu de vie. Vous serez accompagnés par des intervenants selon vos besoins particuliers.

À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME DE RÉINSERTION SOCIALE DU CENTRE JEUNESSE DES LAURENTIDES?

- Le programme de réinsertion familiale et sociale s'adresse à l'ensemble des jeunes hébergés en réadaptation au Centre jeunesse des Laurentides.
- La réinsertion est envisagée dès le début de l'hébergement du jeune et le soutien se déploie «pendant» et «après» l'hébergement de celui-ci.

OBJECTIFS DU PROGRAMME DE RÉINSERTION DU CENTRE JEUNESSE DES LAURENTIDES :

- Élaborer, dès que la situation du jeune et de sa famille le permet, un projet de réinsertion adapté aux besoins spécifiques de chacun;
- Offrir un support intensif à la réinsertion dans le milieu familial permettant de mettre fin au placement dans les meilleurs délais;
- Supporter la réintégration du jeune dans chacune de ses sphères de vie (école, loisirs, travail, etc.) afin qu'il puisse s'installer durablement dans son milieu naturel.

La réinsertion peut prendre trois formes : **une réintégration familiale, une insertion dans un milieu de vie substitut ou le passage à la vie autonome adulte**. Les trois issues doivent avoir comme dénominateur commun la recherche d'une meilleure intégration sociale du jeune.

- L'intervention mise sur les aspects positifs du contexte social dans lequel évolue le jeune. Elle vise, d'une part, à ce que le jeune et sa famille s'impliquent dans la démarche favorisant l'autonomie et la responsabilisation. D'autre part, elle vise à susciter l'implication de la communauté et à mobiliser les ressources du milieu disponibles afin d'apporter à chaque membre de la famille le soutien dont il a besoin dans cette démarche.
- L'intervention de réinsertion est soutenue par des activités individuelles, des activités familiales et des activités dans la communauté.

Voici les quatre phases du programme de réinsertion proposées

■ Phase I :

Durant le premier mois d'hébergement

Présentation du programme de réinsertion et évaluation de vos besoins.

Cette étape permet de mobiliser le jeune, sa famille et l'ensemble des intervenants qui vous accompagnent à propos du projet de retour dans le milieu.

■ Phase II :

À la première révision des objectifs de réadaptation dans le PI

(à la fin des trois premiers mois d'hébergement)

Cette phase vise à clarifier le projet de réinsertion sociale du jeune et les objectifs à atteindre durant son hébergement pour la réalisation de son projet.

■ Phase III :

Élaboration du projet de réinsertion sociale

(3 mois avant la date prévue de fin de l'hébergement)

Cette phase se caractérise par la planification détaillée de l'entente de réinsertion sociale, votre éducateur de réinsertion intensifie ses interventions dans votre milieu.

■ Phase IV :

Actualisation du projet

La quatrième étape coïncide avec la signature de l'entente de réinsertion. Cette entente permet de préciser les engagements du jeune, de ses parents et précise les actions à réaliser.

Le retour à la maison est effectif et l'éducateur de réinsertion vous accompagne de façon intensive pendant les trois mois suivants le retour dans le milieu.

Note : Les temps proposés pour la réalisation des phases sont à titre indicatif et sont sujets à changement selon l'évolution de la situation.